

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 42s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSAT, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

Deux documents à sensation paraissent aujourd'hui dans les journaux de Paris.

Le prince Napoléon écrit à M. Jules Favre pour blâmer les hommes du 4 septembre et réclamer un plébiscite.

M. Guizot écrit à M. Grévy pour faire connaître son opinion sur la situation actuelle. Il conclut pour le maintien du provisoire anonyme.

La lettre du prince Napoléon ne trompera personne; c'est un manifeste bonapartiste, et nous ne sommes point surpris d'y trouver des attaques au moins malséantes contre le principe légitimiste. Quand on a si mal administré les affaires d'un pays qui s'était livré avec la plus aveugle confiance, on n'a plus même le droit de lui donner un conseil, encore moins d'émettre un jugement valable sur les principes ou sur les hommes qui pourront arrêter la ruine de la nation.

On s'attend à l'apparition très-prochaine d'un manifeste de l'ex-empereur. Ce serait le couronnement de la petite campagne bonapartiste poussée depuis quelque temps avec une activité que nous avons déjà signalée.

Le prince Napoléon pose sa candidature en Corse, et ses amis assurent qu'il sera nommé à une grande majorité. C'est à qui, parmi les députés de cette île fortunée, lui cèdera la place.

Il va sans dire que le prince est républicain, à moins qu'il ne vienne à l'Assemblée uniquement pour s'y rencontrer enfin avec le duc d'Aumale.

Nous lisons dans une correspondance adressée de Versailles, le 5 juin, à l'Union libérale :

Il paraît que M. Thiers est absolument résolu à offrir sa démission à la Chambre; il n'y a plus là seulement une question de cabinet, mais une question personnelle qui offre le plus vif intérêt. Cette intention du Chef du pouvoir exécutif, connue dès ce matin par les différents groupes de la Chambre, a donné lieu dans les bureaux, qui se sont réunis à la première heure, à une discussion des plus intéressantes.

Conformément à l'opinion que j'émetts dans ce qui précède, il paraît que la détermination de M. Thiers a jeté quelque émoi dans le camp de ceux qui demandent l'abrogation des lois d'exil. Beaucoup d'entre eux ne supposaient pas que le Chef du pouvoir exécutif en viendrait à cette extrémité, et, le voyant parfaitement résolu, ils hésitent.

Une dépêche de Strasbourg fait connaître que le 2 juin a été effectué à la succursale de la Banque, comme premier versement pour indemnité de guerre, le paiement de quarante millions en billets. Cette somme devra être consacrée essentiellement à réparer les dommages causés à l'Alsace-Lorraine par la guerre.

La Gazette officielle de Berlin en date du 2 juin contient un décret ordonnant qu'un service solennel soit célébré dans toutes les églises

pour remercier Dieu des triomphes des armes allemandes.

L'empereur de Russie doit arriver le 9 à Berlin et y demeurer jusqu'au 11.

LES VOLONTAIRES DE CATHELINEAU.

Voici l'ordre du jour adressé par le général de Cathelineau à ses volontaires :

Mes amis,

Je vous avais appelés; vous avez répondu à mon appel; je vous remercie.

Lorsque le chef du pouvoir exécutif m'avait exprimé le désir de voir un grand nombre de volontaires s'opposer au désordre si criminel qui s'organisait à Paris, notre armée n'était point encore revenue d'Allemagne. Les embarras étaient grands, les dangers des plus menaçants.

Cette position si difficile se modifia promptement. Les généraux, les officiers, les soldats étaient arrivés, et le gouvernement ne voulut opposer que la force régulière aux insurgés.

Telle est la raison pour laquelle vous n'avez été ni complètement armés, ni envoyés contre l'émeute.

Militaires, nous devons obéir et attendre. Tous vous avez supporté cette tâche plus pénible que toute autre.

Le ministre de la guerre me charge de vous remercier; je ne puis mieux le faire qu'en vous lisant la lettre qu'il vient de m'adresser :

Versailles, 31 mai 1871.

Mon cher général,

Le gouvernement a décidé que tous les corps des volontaires départementaux et celui des volontaires bretons que vous commandez, qui avaient été organisés, les uns et les autres en prévision de complications politiques que pouvaient entraîner les événements de Paris, seraient licenciés sur-le-champ. J'informe le général commandant la première division et M. l'intendant militaire de cette résolution, et je leur donne l'ordre de procéder à ce licenciement en ce qui concerne le corps particulier des volontaires bretons.

Je regrette que les circonstances n'aient pas permis d'utiliser les hommes que vous aviez pris la peine de réunir, et je suis certain que leur courage se fût trouvé à la hauteur de leur dévouement.

Veillez, mon cher général, être l'interprète de mes sentiments très-sympathiques auprès des officiers, sous-officiers et soldats de vos bataillons, et recevoir pour vous-même, avec mes remerciements et l'expression de ma satisfaction, l'assurance de mon vieux attachement.

Le ministre de la guerre,
(Signé) LE FLÔ.

Rambouillet, le 1^{er} juin 1871.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous m'envoyez, me faisant connaître que le gouvernement a licencié le corps des volontaires bretons. Vous me chargez de remercier les officiers, sous-officiers et soldats de l'empressement qu'ils avaient mis à se réunir pour s'opposer au désordre, Marcher contre des assassins et des

incendiaires n'était pour aucun de nous un grand acte de dévouement. Se mêler à l'armée, combattre avec elle était pour nous tous un véritable devoir, bien plus un désir ardent.

Je regrette comme vous, monsieur le ministre, que les circonstances aient forcé le gouvernement à nous soumettre à la plus rude épreuve qu'on puisse supporter dans la vie. Nous étions arrivés, il nous a arrêtés et tenus sans armes, malgré nos réclamations répétées et près de vous et près du chef du pouvoir exécutif.

Nous avons souffert au-delà de tout ce qu'on peut dire. Mais l'amour de la France, qui nous avait soutenus pendant toute la campagne, nous a fait faire ce grand sacrifice, et nos amis comprendront qu'il nous eût été bien plus facile d'exposer cent fois notre vie que de rester depuis un mois dans la plus grande inaction et la plus terrible incertitude.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance des sentiments de dévouement de votre respectueux subordonné.

Signé : CATHELINÉAU.

Vous avez entendu la lettre de M. le ministre et ma réponse.

Partez donc, retournez dans vos familles, et que toujours on vous retrouve dans les rangs des vrais Français. Notre pays est malheureux, mais Dieu peut cicatriser nos plaies. Il le fera, j'en ai la ferme confiance; il nous donnera et la puissance et l'honneur. Soyons-lui fidèles.

Séparons-nous au cri de vive la France! mais restons unis dans son amour.

Vive la France! CATHELINÉAU.

NOUVELLES DE PARIS.

On écrit de Paris, le 5 juin :

Vous ne sauriez imaginer les flots de voyageurs que versent dans Paris les chemins de fer. Depuis avant hier les gares ressemblent toutes à de vastes fourmilières. J'ai eu la curiosité d'en visiter quelques-unes : samedi, la gare de Lyon était tellement encombrée que je ne pouvais en croire mes yeux. Je m'attendais bien à trouver des masses d'émigrés rentrant dans la ville et revenant par les trains de banlieue, mais je ne comptais pas voir des foules véritables arrivant des extrémités de la France. Le train ordinaire de Marseille comprenait quinze wagons pleins : « C'est le premier, me dit un employé; on a dû le couper en trois à Lyon. » En effet, en une demi-heure, deux autres convois de même longueur entrèrent dans la gare, vomissant des masses de voyageurs bruyants et au teint brûlé par le soleil qui se précipitaient sur Paris en curieux avides d'un spectacle. Jugez par là de ce que peut être la gare du Nord; les Anglais n'ont garde de retarder leur voyage. Quoi! ils pourraient perdre l'occasion de contempler dans toute leur horreur nos ruines! Soyez sûr que, toute affaire cessant, les habitants de Londres les plus disposés à rire de la badauderie parisienne ont pris le train de marée pour vérifier l'exactitude des récits.

A TRAVERS LES RUINES.

Les commeneux n'ont pas eu le temps, comme on sait, de mûrir leurs projets de destruction. L'application trop rapide en a été défectueuse, à

leur point de vue, bien entendu. Cependant, ils avaient bien l'intention de tirer du pétrole tous les effets désastreux possibles. Ils ne se sont pas contentés de ruiner nos maisons, nos monuments publics, ils ont voulu porter aussi la ruine parmi les bateaux qui se trouvaient amarrés sur la Seine, à Bercy, ou bien au canal en face le boulevard Bourdon; ils ont voulu renouveler sur une moins grande échelle, parce que les éléments leur manquaient, ce spectacle épouvantable de navires, brûlant au milieu d'une mer enflammée par le contact d'une substance terrible, et dont l'eau elle-même, au lieu de l'apaiser, active la force de destruction.

La Seine, à Bercy, a été témoin d'un sinistre analogue à celui de la rade de Bordeaux, présent encore à toutes les mémoires. Les commeneux ont jeté dans les eaux du pétrole auquel ils ont mis le feu. La flamme s'est, en un instant, attachée aux flancs de deux gros bateaux qui ont été dévorés.

De même sur le canal, dans sa partie qui avoisine la place de la Bastille. Là, les quantités de pétrole jetées ont été plus considérables. Le sinistre a donc été plus important. Du reste, en agissant ainsi, les commeneux poursuivaient un autre résultat, que nous allons expliquer. Ce n'est qu'incidemment, pourrions-nous dire, que les fédérés ont brûlé là cinq gros bateaux à vapeur, dont nous avons vu aujourd'hui les débris carbonisés à moitié submergés par les eaux.

Le pétrole a été accumulé, surtout dans la partie voûtée du canal qui passe au pied de la colonne de la Bastille. Les fédérés voulaient désagréger le sol lui-même, grâce à ce feu souterrain. S'ils avaient eu, en outre, le temps d'y placer quelques torpilles, ils faisaient sauter, sous les pas de nos soldats, la place de la Bastille, et tomber le monument qui la décore.

Nous avons vu aujourd'hui cette partie du canal. Toute la maçonnerie de la voûte est complètement calcinée; les pierres de taille qui consolidaient l'entrée de la voûte étaient à angle droit; elles sont arrondies maintenant presque d'une arête à l'arête extrême. Les flammes se sont élevées si haut qu'elles ont détruit le poste qui se trouvaient adossé contre le canal, sur la place de la Bastille. Une partie de la voûte est tombée; par les interstices des pierres désagrégées, la flamme aurait fait même irruption sur la place de la Bastille. A cause du danger, nous n'avons pu nous aventurer bien loin sous cette voûte. Mais on attribue aux flammes qui s'échappaient par une crevasse faite dans les fondations mêmes de la colonne de la Bastille, la calcination qu'on remarque sur deux faces de son piédestal. Cette explication est au moins vraisemblable. D'ailleurs, on peut voir que le bas de la colonne a été fortement ébranlé; que des pierres sont disjointes en plus d'un endroit et mêmes quelques-unes brisées, comme sous l'action d'une force d'expansion intérieure.

Cette action ne paraît pas avoir ébranlé la solidité du monument; néanmoins il y aura des précautions à prendre pour en réparer les effets. La Commune qui s'est toujours montrée l'ennemie de la liberté ne pouvait guère ne pas essayer de détruire un monument qui en perpétuait l'image et le souvenir.

Il y a encore à la surface du canal des flaques de pétrole qu'on s'occupe d'enlever.

Lorsque, du pont d'Austerlitz, on regarde les ruines des Greniers d'abondance, l'effet qu'elles produisent est étrange, saisissant. Ces bâtiments n'avaient guère qu'un rez-de-chaussée. A la hauteur du premier étage se trouvaient immédiatement les greniers. Seulement on y voyait des fenêtres, plus larges que hautes, qui disparaissent presque dans la partie extérieure de la toiture. Celle-ci a complètement disparu. Il n'en reste pas le moindre vestige. Les quatre grands murs en pierre, percés de grandes portes arrondies ou cintrées, subsistent encore. Leur partie supérieure est alors découpée régulièrement, de distance en distance, par les ouvertures des lucarnes. Il semble, à s'y méprendre, que ce soit les créneaux d'un château féodal, noircis par le temps, ou l'enceinte primitive d'une ville fortifiée du moyen-âge. Si on contemple quelques instants ces ruines, en suivant sa pensée, on cherche vaguement les tourelles, les donjons qui doivent détruire la monotonie de sa ligne extérieure.

A côté des Greniers d'abondance s'élevait l'Arse-
nal, qui a été aussi incendié. Il n'en reste rien. Heureusement il s'y trouvait peu d'armes, de collections ayant une grande valeur.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

La ligne de Paris à Orléans vient d'être le théâtre d'un douloureux accident. Voici la note communiquée à ce sujet par la Compagnie :

Le 4 juin, à 5 h. 15 du soir, une collision a eu lieu à Ablon, entre un train de voyageurs venant de Corbeil et un train de voyageurs venant de Tours, arrêté à la station.

Les conséquences du choc ont été funestes, car il y a deux morts à déplorer et une vingtaine de blessures plus ou moins graves.

Les deux voyageurs tués sont :

MM. Martineau (Alexandre), boulanger, et Dazac Delalain, propriétaire à Montrichard.

Les blessés ont reçu immédiatement les soins que réclamait leur situation.

MM. les docteurs Montanier et de Rame, ainsi que le chirurgien-major du 71^e de ligne, se sont empressés de donner les premiers secours, concurremment avec les médecins de la Compagnie. — Les familles des blessés ont été immédiatement prévenues.

Un signal qui n'a pas été vu par le personnel du second train paraît être la cause de l'accident. Une enquête est commencée. (Le Français.)

Le Figaro raconte ainsi les faits :

« Le train n° 70, parti de Corbeil à 2 heures 30, omnibus jusqu'à Juvisy et direct de cette station à Paris, était lancé à toute vitesse, lorsque son mécanicien aperçut, sur la voie de la station d'Ablon, le train n° 106 venant de Vendôme, et qui était en retard de 50 minutes.

Le mécanicien fit tous ses efforts pour arrêter. Il renversa même la vapeur; mais l'impulsion était si puissante, que le train de Vendôme, qui s'était vivement remis en marche, reçut un

choc des plus violents. La chaîne et un tender du train de Vendôme furent brisés; la machine et les premiers wagons continuèrent leur route, tandis que les quatre derniers étaient littéralement broyés par la machine et les premiers wagons du train de Corbeil.

La violence du choc causa quelques blessures et quelques contusions aux voyageurs venant de Corbeil; mais ceux de Vendôme furent bien plus cruellement atteints. On ne sait pas encore le nombre des morts. Quatre femmes ont été tuées sur le coup!... L'aiguilleur de la station a été écrasé par la roue d'un des wagons broyés. Il y a plus de cinquante blessés.

Le médecin du village d'Ablon est accouru et leur a donné les soins les plus pressés et les plus intelligents.

On télégraphia à Paris pour demander des secours, et M. Simon, sous-chef de gare, organisa aussitôt le train de sauvetage. Mais en ce moment il y a, comme on le comprend, un tel désarroi dans les services, que ce train ne put arriver qu'au bout d'une heure et demie. Il a ramené à Paris quatorze blessés d'un transport facile et tous les voyageurs restés sains et saufs. »

Pour les articles non signés P. GODET.

Faits Divers.

UNE EXPLOSION A BELLEVILLE.

Dimanche, vers cinq heures du soir, une forte détonation mettait en émoi le quartier de la Courtille. On voyait s'élever du bureau de stationnement des omnibus, situé rue de Belleville, de longues colonnes de fumée. Au même instant, deux femmes s'élançaient des fenêtres du premier étage, heureusement peu élevées, et étaient recueillies par les soldats du poste.

Le premier moment de panique passé, on constata que les nombreuses boîtes de cartouches qui avaient été déposées à cet endroit venaient d'éclater. Les secours furent promptement organisés, et les sapeurs-pompiers de la rue Italien-Lacroix étouffèrent bien vite le commencement d'incendie. Il n'y a pas d'accident à déplorer.

On ne saurait trop vivement engager l'autorité à supprimer au plus tôt ces dépôts éparpillés dans beaucoup de localités, et à les faire transporter dans les magasins de l'Etat.

Sur plusieurs points des remparts, au bastion 73, entre autres (15^e arrondissement), une quantité considérable de projectiles de toute nature encombre la route militaire qui est accessible à tout le monde, même aux fumeurs. Il importe, si l'on veut éviter des accidents, de les faire enlever le plus tôt possible.

De nombreuses patrouilles circulent tous les soirs, après onze heures, dans les environs de Paris.

C'est ainsi qu'à Asnières, on a arrêté un individu déguisé en femme, au moment où il essayait de rentrer chez lui, ou plutôt dans la maison qu'il avait choisie comme refuge.

Cet homme a été reconnu pour un capitaine du

61^e bataillon fédéré. Il a été conduit à Versailles le lendemain matin.

Beaucoup d'agences postales particulières, établies à Paris depuis quelques semaines, ont en ce moment entre les mains des lettres appartenant à leurs clients, des lettres dont plusieurs sont chargées et contiennent des valeurs.

Or, à trois ou quatre exceptions près, ces agences ont tout-à-coup disparu depuis l'anéantissement de la Commune, sans faire parvenir à leurs clients ce qu'elles avaient à leur remettre. De là de très-grands intérêts lésés.

Nous demandons qu'une enquête sévère soit promptement faite par la police, et que ces intelligents industriels soient obligés de rendre des comptes à qui de droit.

Par un hasard heureux, la belle façade de l'église Saint-Etienne-du-Mont n'a reçu aucun projectile.

On a retiré du Panthéon plus de deux cents barils de poudre. L'explosion aurait fait sauter le monument et tout le quartier.

Mégy, dénoncé par un prisonnier fédéré, a, dit-on, été arrêté à Ménilmontant.

La Préfecture de police s'installe à la caserne de la Cité.

Les obsèques de Mgr Darboy auront lieu mercredi prochain à Notre-Dame. La plus grande pompe sera donnée à cette douloureuse cérémonie.

M. Deguerry sera déposé dans le caveau de la Madeleine, vendredi prochain.

Les funérailles du regrettable président Bonjean ont eu lieu samedi dernier à Orgeville (Eure), avec la simplicité qu'il avait demandée expressément dans son testament. Ses trois fils, qui étaient allés chercher ses restes à Paris, étaient entourés, dans la chapelle où se trouve le tombeau de famille, « par un petit nombre » d'amis désolés et par les habitants de ce village où le président et sa sainte compagne (ainsi qu'il l'a appelée lui-même dans des lettres que toute la France a lues avec émotion) faisaient beaucoup de bien depuis de longues années. Un vicaire-général de Mgr l'évêque d'Evreux, représentant l'évêque, en tournée pastorale; le baron Sors, préfet de l'Eure; le général commandant le département, étaient venus apporter, à la famille de la victime des insurgés de Paris, le témoignage de leur profonde sympathie. Conformément à la volonté du savant et courageux président, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe; mais chacun de ceux qui assistaient à cette triste cérémonie se rappelait que le président Bonjean, orphelin à l'âge de 14 ans et sans fortune, était arrivé à la haute position qu'il occupait à la Cour de cassation par un labeur opiniâtre dont il a conservé l'habitude jusqu'à ses derniers jours, et qu'il avait, dans de nombreuses circonstances, donné la preuve d'une grande élévation d'esprit, et d'une fermeté de caractère qui n'était ébranlée par aucune menace. Toute la vie du président Bonjean a été inspirée par l'amour du devoir. Sa fin, si courageuse et si chrétienne, a dignement couronné sa carrière, et ses fils pourront être fiers de porter son nom.

Il n'est bruit, dit la Gironde, que d'un malheur terrible qui vient d'atteindre du même coup deux honorables familles de Bordeaux.

Dans la soirée d'hier, une jeune femme, M^{lle} R... mariée depuis le matin seulement à un employé de commerce, M. M..., est morte brûlée au moment où son repas de noces allait être terminé. Au dessert, un des convives avait allumé une cigarette; quelques étincelles, tombées sans doute sur la robe de la jeune femme, y mirent le feu, qui couva pendant quelques secondes.

Tout-à-coup M^{lle} R... se lève, ressentant un chaleur qui l'inquiète; sa robe, une robe de gaze s'enflamme subitement. Affolée de terreur, la pauvre femme quitte la table du repas et gagne la cour de la maison avant que ses parents et son mari aient pu l'en empêcher.

On accourt, mais il était trop tard : la robe était tout en flammes; M^{lle} R... venait de tomber soufflée et brûlée. Tous les secours qui lui ont été prodigués ont été inutiles. Son mari, nous assure-t-on, a été lui-même gravement atteint par le feu. Quelques convives ont été brûlés légèrement.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Lundi dernier, on a trouvé dans un caveau de Soulanges le cadavre du sieur Raguin, casseur de pierres, originaire de Vernantes.

Raguin, qui se livrait souvent à de copieuses libations, avait été ivre toute la semaine dernière; c'est sans doute dans un moment de désespoir qu'il a mis fin à ses jours.

Les journaux de Nantes nous apprennent que le maire de cette ville, M. Waldeck-Rousseau, assistait aux prières publiques pour la France, célébrées dimanche dernier dans la cathédrale de Nantes.

Les quatre premières compagnies du 1^{er} bataillon des zouaves pontificaux sont parties, le 2 juin, pour Laval. Elles venaient remplacer la garnison de cette ville, envoyée au Mans.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On assure que les dissentiments existant entre M. Thiers et la commission chargée d'étudier l'abrogation des lois d'exil, sont en voie d'apaisement.

Le Journal officiel publie la nomination de M. Picard comme gouverneur de la Banque de France.

M. Rouland est nommé procureur général de la Cour des Comptes.

Le bruit a couru un instant dans les couloirs de la Chambre qu'une insurrection venait d'éclater à Lyon.

Cette nouvelle était au moins exagérée.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VINCENT CHALON.

Les créanciers de la faillite du sieur Vincent Chalon, marchand de chevaux, demeurant à Saumur, sont invités à se présenter le lundi 12 juin courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,
(115) Ch. PITON.

DE SUITE,

UN FONDS D'HORLOGERIE

Quatre mille francs environ.
Avec une belle clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

Une personne demande
une place de cuisinière.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire
à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après le décès de M. René Saumur, à
Villemolle, commune de St-Hilaire-
St-Florent.

Le dimanche 11 juin 1871, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Méhousas, notaire à Saumur, à la vente aux enchères publiques du mobilier et des récoltes dépendant de la succession de M. René Saumur-Beruère, décédé à Villemolle-Laumonier, commune de St-Hilaire-St-Florent.

Il sera vendu :

Lit, couettes, buffet, armoire, table, chaises, linge, effets, etc.
La vente aura lieu au comptant plus 5 0/0. (116)

ON DEMANDE un garçon de
magasin.

S'adresser à M. GRASSET, libraire,
rue Saint Jean. (114)

A LOUER

Pour la St-Jean 1871,

UNE MAISON AVEC ATELIER,
rue d'Orléans, en face l'hôtel d'An-
jou.

S'adresser à M. BARDOU. (61)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON, située à Saumur,
rue Royale n° 1 (ancienne maison
Duvau Girard), composée de deux
chambres au rez-de-chaussée, quatre
chambres au 1^{er} étage, mansarde
au-dessus; cour, remise, écurie,
deux grandes caves pouvant con-
tenir environ 300 pièces de vin.
L'une d'elles pourrait servir d'ate-
lier.

S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

A LOUER

Présentement,
UNE MAISON avec jardin, écurie
et remise, rue Cendrière, à Saumur.
S'adresser à M^e BEAUREPAIRE,
avoué. (17)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commis-
saire-priseur à Saumur.

GRANDE

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS FAILLITE.

Le lundi 12 juin 1871, à midi, et
jours suivants, il sera procédé, par
le ministère de M^e Henri Plé, com-
missaire-priseur, au grand hôtel de
la Croix-Blanche, à Fontevrault, à la
vente publique aux enchères de tout
le mobilier dépendant de la faillite des
époux TOUCHAIS, à la requête de M.
Poulet, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Plusieurs lits garnis, canapés, fau-
teuils, chaises, bureaux, glaces, pen-
dules, flambeaux, consoles, étagères,
guéridons, tables et chaises de salle
à manger, rideaux en damas et au-
tres, armoires, commodes, draps,
nappes, serviettes, essuie-mains, une
voiture et un omnibus presque neuf,
plusieurs harnais.

Vins de Bordeaux, Champigny et

autres, eau-de-vie, cognac, absinthe,
porcelaine, cristaux, belle batterie de
cuisine, bois à brûler, bouteilles,
fûts vides et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

NOUVEAUTÉS.

EUG. BIZERAY,

Rue de la Tonnelle,

Demande de suite de bonnes
ouvrières, pour les confections et
les robes. (110)

Un homme et une femme
sans enfants demandent à entrer dans
une maison bourgeoise : le mari
comme cocher, et la femme comme
cuisinière.

De très-bons certificats seront pro-
duits.

S'adresser au bureau du Journal.

Saumur, imp. de P. GODET.